

La [COMMUNE DE DOULLENS](#) / T : 03.22.77.00.07 a confirmé que le nouveau centre aquatique était toujours attendu pour la fin de l'année 2019. Alors que le permis de construire a été validé cet été, les travaux devraient débuter à la fin de l'année, et le plan de financement prévoit un emprunt de 5 millions d'euros. Le futur centre pourrait ressembler à ce qui se fait à Péronne et Croixrault, et un système de réseau de chaleur qui concernerait plusieurs autres bâtiments des alentours est actuellement à l'étude.